



FONDATION HOPITAL
SAINT JOSEPH

MARSEILLE

Rapport annuel **2013**

L'histoire de l'Hôpital Saint Joseph

L'histoire de la Fondation



*L'abbé Fouque n'a jamais compté son temps
ni son énergie pour aider son prochain
« Tout est possible à celui qui croit ! »*

La Fondation Hôpital Saint Joseph telle qu'on la connaît aujourd'hui, Fondation Reconnue d'Utilité Publique, est née en 1984.

Mais c'est bien en 1919, dans le contexte difficile de l'après-guerre, que débute sa genèse.

L'abbé Jean-Baptiste Fouque (1851-1926), surnommé par le peuple marseillais le "Saint-Vincent-de-Paul marseillais", décida, au lendemain de la Première Guerre Mondiale, la création à Marseille d'un grand hôpital catholique gratuit pour les nécessiteux.

L'absence de tout système de protection sociale conférait un caractère d'urgence à ce projet auquel un groupe de familles marseillaises se rallia avec générosité.

L'abbé Fouque s'attacha alors à la transformation d'un ancien couvent sur le Prado en Maison Catholique d'hospitalisation, inaugurée le 20 mars 1921.

Sans avoir le moindre argent, l'abbé Fouque s'engagea à reprendre tout le matériel laissé sur place par les soldats américains (qui avaient réquisitionné le couvent lors de la Guerre de 1914-1918 pour y installer un hôpital pour leurs troupes) et fit appel à des médecins bénévoles pour assurer les soins et aux industriels et commerçants de la ville pour l'aider dans cette tâche et lui apporter les financements nécessaires.

Il confia l'organisation de l'établissement aux sœurs Dominicaines de la Présentation de Tours. Ces dernières sont restées présentes dans l'hôpital jusqu'en 1981.

La gestion de l'hôpital a d'abord été assurée par l'Association Hospitalière du Prado, reconnue d'utilité publique dès 1924, puis, transformée en Fondation reconnue d'utilité publique en 1984, pour devenir la Fondation Hôpital Saint Joseph.

En 2003, l'Association Hôpital Saint Joseph de Marseille a été créée pour gérer les activités sanitaires.

La Fondation a conservé son patrimoine immobilier qu'elle loue depuis à l'Association.

Malgré les difficultés, le manque d'argent, la guerre, ... l'Abbé Fouque n'a jamais compté son temps ni son énergie pour aider son prochain... "Tout est possible à celui qui croit !"

Il a créé, tout au long de sa vie, un grand nombre d'œuvres pour les plus démunis : l'œuvre d'assistance aux jeunes filles, ateliers, patronages, garderies, crèches, dispensaire, maison de repos pour jeunes filles malades, maison pour orphelines, œuvre de L'Enfance délaissée, "maison de relèvement" pour jeunes délinquants, ...

Le 5 décembre 1926, l'Abbé Fouque est mort à Saint Joseph, son hôpital, mais la mémoire de ce "téméraire de la Charité" (selon les propos du Père Ardura, postulateur pour le procès en béatification de l'Abbé Fouque) ne s'est jamais éteinte.

La Fondation et l'Hôpital Saint Joseph veulent rester fidèles à l'esprit du fondateur de l'institution Saint Joseph, en mettant l'Homme au centre de leurs préoccupations.

Reconnue depuis 1984 d'Utilité Publique, son statut lui permet de recevoir des dons et legs en franchise d'impôt. Depuis près d'un siècle, la Fondation Hôpital Saint Joseph entreprend, investit, avec "l'audace de la charité" pour le progrès humain, social et médical.

Sommaire

p.3 Le mot du Président de la Fondation

p.4 Les moments forts de l'année 2013

1. Les missions et actions de la Fondation Hôpital Saint Joseph

p.6 I. Nos missions

p.7 II. Nos actions

p.8 III. Les orientations stratégiques pour la Fondation
Le schéma d'ensemble du Groupe Saint Joseph

p.12 2. Les ressources de la Fondation

3. Les acteurs de la Fondation

p.13 1. Les instances de la Fondation

p.14 2. La commission d'évaluation et d'attribution des subventions

Annexes

Annexe 1 :
Les comptes annuels 2013

p.15 1 / Bilan

p.16 2 / Compte de résultats

p.17 3 / Tableau de financement

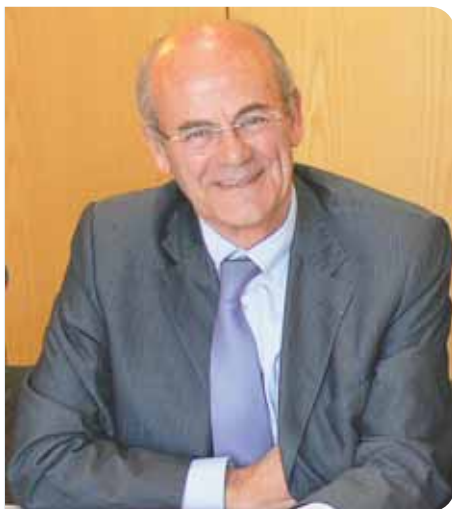
p.18 4 / Rapport général des commissaires aux comptes

p.19 Annexe 2 :
Le compte d'emploi des ressources issues de la générosité du public

p.20 Annexe 3 :
Dons et actualité fiscale
L'audace de la charité, extrait de la charte de la Fondation

Le mot du Président

de la Fondation



Au fil des années, fidèle à l'intuition de l'Abbé Fouque, la Fondation a essayé de poursuivre et d'actualiser l'engagement séculaire des marseillais au service de plus faibles.

2013 n'y déroge pas.

Au travers de l'Hôpital d'abord puis des nombreuses et anciennes œuvres qui nous ont rejoints plus récemment, c'est le même message de solidarité, de désintéressement et de charité chrétienne que nous souhaitons porter :

Accompagnement et développement de l'Hôpital, soins à domicile, santé mentale, assistance et hébergement des personnes âgées, aide au plus démunis, formation des soignants, recherche, aide aux Sœurs Dominicaines au Burkina et en Haïti...

L'outil que nous ont légué nos prédécesseurs est exceptionnel.

A nous d'être les passeurs nécessaires de cette charité et de cet engagement.

Antoine Dubout
*Président de la Fondation
Hôpital Saint Joseph*

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'A. Dubout'.

Le calendrier

de l'année 2013

Janvier

Le 25 janvier, la Fondation Hôpital Saint Joseph a reçu les membres du club ProBus – Vieux Port - Association locale de personnes retirées de la vie professionnelle -, accompagnés de leurs épouses. Les "ProBusiens", qui ont eu des responsabilités professionnelles ou ont exercé une profession libérale, ont souhaité visiter le Pôle Parents Enfants Sainte Monique en présence du Dr Alain Martin-Laval – Chef de Service de Pédiatrie et de Néonatalogie.



Avril

Le 10 avril

En présence de M. Eugène Caselli, Président de Marseille Provence Métropole, et de Mme Cécile Khann, la mémoire de Mme Claire Khann a été honorée par le dévoilement d'une plaque au sein de la galerie des donateurs de la Fondation Hôpital Saint Joseph.

Fondatrice et Présidente de l'Association Femmes et Culture, qui a soutenu la Fondation Hôpital Saint Joseph, Madame Claire Khann était une femme de cœur, élue à la municipalité de Marseille, et militante associative. Son combat pour l'amélioration de la vie de chacun, par la création d'emplois pour les jeunes et les femmes et la défense des droits des femmes, de l'égalité et de la parité, lui avait permis d'être décorée des insignes de l'Ordre National du Mérite en 1998. Femmes et Culture et la Fondation Hôpital Saint Joseph partagent des valeurs communes, comme la volonté d'œuvrer pour le bien-être de son prochain.



Février

Le 1^{er} février, une délégation de la Banque Martin Maurel a été guidée dans l'établissement par les représentants de la Fondation pour découvrir quelques-uns des points d'excellence de l'Hôpital Saint Joseph.



Le 19 avril,

la Fondation Hôpital Saint Joseph recevait M. Patrick Daher, PDG de Compagnie DAHER, M. Richard Daher, Président de FONDAHER, M. Christian Régis, PDG de SOGEMARCO-DAHER et plusieurs membres de la famille Daher pour l'inauguration des travaux de rénovation du service d'Hépatogastro-Entérologie, réalisés grâce au mécénat de la famille Daher, FONDAHER et la Fondation Philippe DAHER.

Grâce à cette rénovation, ce service de pointe peut désormais accueillir patients et familles dans un cadre plus chaleureux et confortable. Réfection des sols, des couloirs, chambres entièrement rénovées et équipées pour plus de confort, aménagement d'un salon pour les familles sont autant d'éléments qui permettront une meilleure prise en charge des patients de l'hôpital.

Le service d'Hépatogastro-Entérologie de l'Hôpital Saint Joseph est un service important. Il prend en charge des pathologies lourdes, dont de nombreux cancers et accueille de nombreux patients en fin de vie (le service est doté de 2 lits de soins palliatifs reconnus, mais ce sont en moyenne 7 patients qui sont hospitalisés en soins palliatifs dans le service). Le service développe, par ailleurs, la Recherche Clinique, grâce à un Pôle de Recherche Clinique performant, reconnu au niveau national et international, qui occupe une position forte en cancérologie et en gastroentérologie, grâce au formidable « moteur » qu'est son chef de service, le Dr Bourlière.



Juin

Le 25 juin, le service de Radiologie et d'Imagerie Médicale de l'Hôpital Saint Joseph inaugurerait sa seconde unité d'imagerie en coupes (scanner et IRM) en présence de M. Nabet, Directeur Général Adjoint de l'Agence Régionale de Santé PACA.

Depuis le 2 avril 2013, le service d'Imagerie-Radiologie compte une seconde unité d'imagerie en coupes, qui lui permet de doubler ses capacités de réalisation d'examen de tomodensitométrie (scanner) et d'IRM.

Au total, c'est un budget de 4,5 M€ qui a été consacré aux travaux et équipements, notamment grâce au financement de la Fondation (et notamment de recettes générées par un numéro de la Lettre aux Amis, publiée par la Fondation, qui y était consacré).



Septembre

La Fondation a reçu le 11 septembre l'Union des œuvres et amis de l'abbé Fouque composée de représentants et dirigeants des 13 structures créées par l'abbé Fouque. Fondée en 2007, l'Union a pour but de promouvoir et faire perdurer l'esprit de charité de l'abbé Fouque au sein de ses œuvres et faciliter leur entraide et leurs échanges. Des échanges informels ont eu lieu autour d'un cocktail déjeunatoire.



Juillet

La Fondation édite le premier « Essentiel » destiné aux donateurs. Ce document, que doit réaliser tout membre agréé par le Comité de la Charte - également disponible sur www.hopital-saint-joseph.fr/fondation - décrit en quelques pages les objectifs majeurs de la Fondation Hôpital Saint Joseph et témoigne à ses donateurs des missions et actions assumées grâce à leur générosité.



Décembre

Le Lions Club Marseille Cité Antique a organisé une vente de ballotins de chocolats dont les bénéfices sont reversés au Service Pédiatrie du Pôle Parents-Enfants Sainte-Monique.



Dans le cadre des Journées de l'abbé Fouque, la Fondation Hôpital Saint Joseph a organisé une conférence autour du thème de l'Autisme le jeudi 5 décembre à l'amphithéâtre de Vernejoul.

Autour de nombreux professionnels, la conférence annuelle de la Fondation a eu pour thème cette année l'Autisme qui touche 1 enfant sur 1 000 en France. Sujet d'actualité, l'Autisme a été déclaré Grande Cause Nationale en 2012 et fait l'objet d'un nouveau plan Autisme pour les années 2013-2017. Cette conférence a traité la pathologie dans sa globalité : du dépistage à la prise en charge de l'enfant, avec le témoignage de médecins mais aussi de responsables de centres d'accueil.



1/ Les missions et actions de la Fondation Hôpital Saint Joseph

La Fondation poursuit aujourd'hui l'œuvre de charité de l'Abbé Jean-Baptiste Fouque. Elle entreprend, investit et innove avec audace. Elle apporte son soutien aux projets de l'Hôpital, ainsi qu'à d'autres œuvres à caractère social, médico-social ou social. Elle poursuit une triple mission, inscrite dans ses statuts.

I. NOS MISSIONS

La Fondation soutient l'Hôpital Saint Joseph dans ses œuvres médicales, médico-sociales ou sociales. La Fondation accompagne l'Homme au-delà de sa maladie à tous les stades de sa vie. La Fondation soutient les investissements et projets de l'Hôpital. Grâce aux entreprises du Club Mécènes (la Compagnie Fruitière, le Groupe SNEF, la Savonnerie Marius Fabre, Axa France, Bioalliance) et aux dons de particuliers, la Fondation Hôpital Saint Joseph a permis :

1/ L'acquisition d'un nouvel appareil d'Ophtalmologie :

- Le Laser Pascal - Coût : 69 000 €

Cet appareil permet le traitement de la rétine dans les cas de diabète, décollement de la rétine, accident cardio-vasculaire rétinien.

Ce matériel est plus rapide (intervention ramenée de 10 à seulement 3 minutes). Il constitue un traitement plus indolore, et permet un moins grand nombre de séances en particulier pour le traitement des complications du diabète. Il favorise la prévention car stoppe l'évolution de la perte visuelle, quels que soit l'âge et le stade de la maladie et permet de traiter les deux yeux simultanément grâce à une meilleure tolérance (intervention mieux supportée et moins invalidante). Enfin, il remplace le laser à Argon traditionnel plus douloureux et aux rayons moins maîtrisés en énergie.



2/ La rénovation du service d'Hépatogastro-Entérologie

Le service d'Hépatogastro-Entérologie de l'Hôpital Saint Joseph est un service important de l'Etablissement. Il prend en charge des pathologies lourdes, dont de nombreux cancers et accueille des patients en fin de vie. Grâce au mécénat de la famille DAHER, FON-DAHER et la Fondation Philippe DAHER, la première tranche de ce service de pointe a été rénové. Il accueille désormais patients et familles dans un cadre plus chaleureux et confortable. Ce service a été inauguré le 19 avril 2014 (cf. le calendrier de l'année 2013 page 4).



3/ La prise en charge des travaux de la seconde unité Scanner - IRM de haute technologie



Les travaux de la seconde unité Scanner - IRM de haute technologie ont été financés par la Fondation à hauteur de 2.5 M€ permettant ainsi une meilleure prise en charge des urgences ainsi que des patients hospitalisés et externes et ce dans des conditions optimales. Tel qu'indiqué dans le calendrier de l'année 2013, page 5, l'inauguration de ce service a eu lieu le 25 juin 2013.

La recherche médicale

Inscrite depuis 1924 dans les statuts de la Fondation Hôpital Saint Joseph, la Recherche Médicale constitue une activité stratégique de l'Hôpital Saint Joseph.

La Fondation assure :

- Le financement de certains postes dédiés à la recherche
- La promotion d'essais de recherche clinique

L'objectif est aussi d'augmenter la mobilisation des acteurs hospitaliers autour de nouvelles méthodes thérapeutiques et diagnostiques. A ce jour, plus de 150 professionnels de l'Hôpital sont impliqués dans la recherche médicale développée à Saint Joseph.

760 donateurs de la Fondation ont soutenu en 2013 le développement de la Recherche Clinique de l'Hôpital Saint Joseph.



Les Chiffres-clés de la recherche clinique à l'Hôpital Saint Joseph

110 essais cliniques
en 2013

435 patients suivis
dont **343** inclus dans
les études cliniques
commençant en 2013

Protocoles **nationaux**
à hauteur de **33 %**
et **internationaux**
de **67 %**

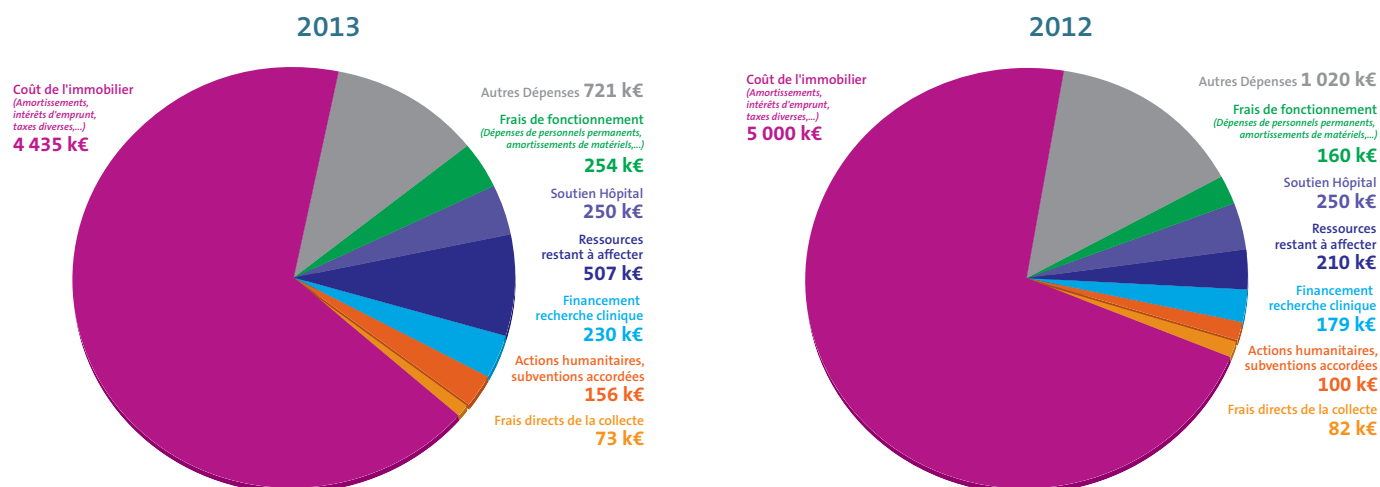
Objectifs : Démontrer l'efficacité d'une nouvelle technique ou stratégie thérapeutique 18 %, d'un nouveau médicament 74 %, d'un nouveau matériel 3 % ou d'un essai de physiopathologie 5 %.

II. NOS ACTIONS

Les actions de l'année ont accompagné le développement de l'Hôpital (projets d'investissement d'équipements médicaux, financement de personnels, contribution au financement de la Recherche médicale, gestion de l'immobilier, propriété de la Fondation). La Fondation a également mis en œuvre ses objectifs propres : soutenir des œuvres humanitaires. Une partie de ses actions est possible, grâce à la dynamique de collecte de fonds mise en place depuis plusieurs années.

Un tableau des emplois des ressources issues de la générosité du public est à lire en Annexe 2.

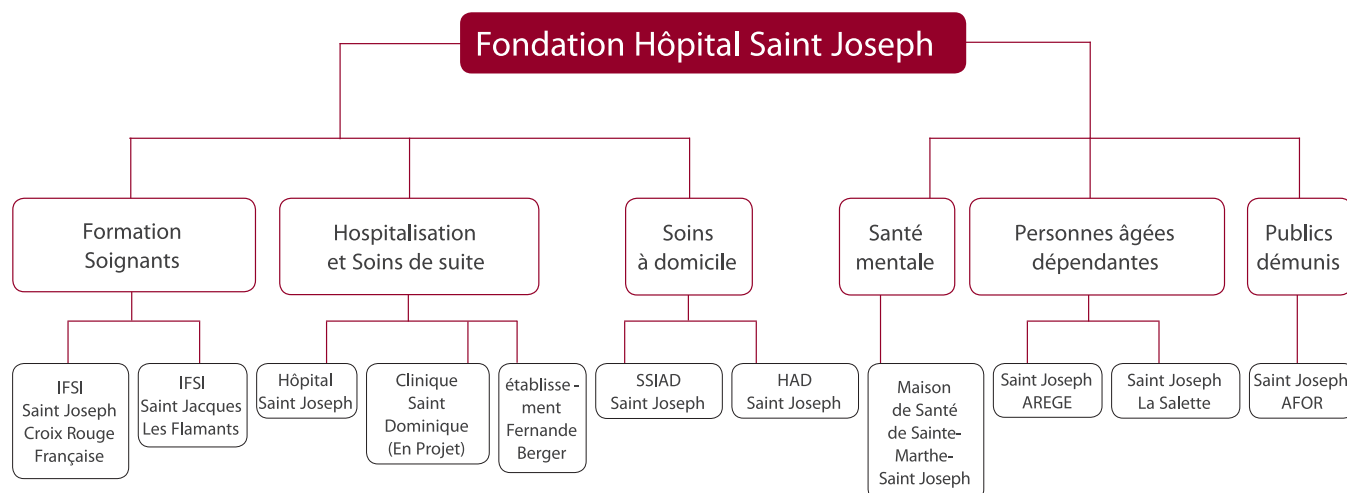
Diagramme de répartition des emplois de la Fondation



III. LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES POUR LA FONDATION

Au-delà de sa mission sanitaire exercée au travers de l'association Hôpital Saint Joseph, et selon ses statuts, la Fondation Hôpital Saint Joseph a pour vocation d'intervenir dans les domaines social et médico-social.

Schéma d'ensemble du Groupe Saint Joseph



Souhaitant développer des actions au bénéfice des personnes les plus fragiles (personnes âgées, personnes en difficulté sociale, personnes en situation de handicap physique ou psychique), la Fondation Hôpital Saint Joseph a entrepris de fédérer autour d'elle des associations œuvrant dans les secteurs social et médico-social, qui partagent sa vocation non lucrative ainsi que ses valeurs humanistes. Grâce à la constitution d'un véritable groupe sanitaire, médico-social et social, la Fondation Hôpital Saint Joseph a pour ambition de proposer une offre plus complète, réorganisée en filières spécifiques, permettant de mieux prendre en charge les personnes accueillies et d'intégrer l'amont et l'aval du secteur sanitaire. Au-delà des synergies visées entre les différents secteurs, la coopération entre les structures associatives du Groupe Saint Joseph doit favoriser les apports réciproques de compétences, le partage d'expérience et la mutualisation des certaines ressources.

La Fondation et les associations qui lui sont adossées ont poursuivi leurs actions de développement en 2013, décrites ci-après.

Filière gériatrique au sein de l'Hôpital Saint Joseph



Mise en place en 2012, l'équipe mobile de gériatrie a pour mission d'améliorer la prise en charge des personnes âgées, fragiles, accueillies et hospitalisées

dans les différents services de l'Hôpital et en particulier dans le service des urgences, mais aussi dans les structures partenaires du Groupe Saint Joseph.

En 2013, cette équipe mobile a développé un projet de développement de la filière gériatrique visant à renforcer et diversifier son intervention aux urgences de l'Hôpital et au sein des EHPAD, mettre en place une plate-forme téléphonique à destination des usagers et des personnels médicaux et paramédicaux, développer les consultations gériatriques à l'hôpital et enfin créer un hôpital de jour gériatrique.

La Fondation s'est engagée à financer ce projet dont les ressources seront mises en place progressivement et qui sera complété à terme par la création d'une unité de court-séjour gériatrique dans le cadre du nouveau schéma directeur de l'hôpital.

Saint Joseph - La Salette



Œuvre créée par l'Abbé FOUQUE en 1905, l'association « La Salette-Montval » a conclu en 2010 un partenariat avec la Fondation Hôpital Saint Joseph.

Rebaptisée Saint Joseph - La Salette, cette association gère un Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) de 175 lits, situé dans le 9^{ème} arrondissement de Marseille.

Les travaux réalisés en 2012 ont permis la rénovation d'une partie des bâtiments et la construction d'un pavillon Alzheimer ultramoderne comprenant une unité Alzheimer sécurisée de 20 lits, une unité d'accompagnement adaptée de 30 lits ainsi qu'un accueil de jour de 6 places.

L'établissement est également doté d'un PASA (Pôle d'Activités et de Soins Adaptés) de 12 places permettant d'accompagner les résidents présentant les premiers signes neurodégénératifs de la maladie d'Alzheimer ou syndromes apparentés.

En 2013, un projet de rénovation du « Château », partie la plus ancienne des bâtiments, a été initié. Les travaux débuteront au début de l'été 2014 et devraient durer deux ans.

Cette association bénéficie d'une assistance technique du Groupe Saint Joseph dans certains domaines tels que la comptabilité, les ressources humaines et l'informatique.

D'autre part, certains résidents ont déjà pu bénéficier de la cellule mobile de gériatrie de l'Hôpital Saint Joseph (Cf. filière gériatrique page 8).

Saint Joseph – AREGE



Association à but non lucratif créée en 2006 à l'initiative de l'URIOPSS PACA, AREGE (Aider Relayer Gérer) gère 5 EHPAD, dont 2 établissements dans les Bouches du Rhône (Marseille et Gémenos), 2 dans le Var (Lorgues et Callian) et 1 dans les Pyrénées Atlantiques (Bayonne) pour une capacité totale de 339 lits. Suite à l'officialisation de son partenariat avec la Fondation en 2010, AREGE est devenue Saint Joseph - AREGE et a signé une convention d'assistance technique avec la Fondation, lui permettant de bénéficier de certains services (informatique, DRH, services techniques).

En 2013, les principales évolutions concernent les établissements suivants :

- L'établissement « Flore d'Arc », situé à Gémenos, a terminé en juin 2013 les travaux de restructuration architecturale démarrés en 2010. Ces trois années de travaux réalisés en site habité ont permis de rénover intégralement la bâtisse du 19^{ème} siècle et d'accroître la capacité d'accueil de 12 lits. Situé en plein cœur du village, cet établissement intégralement réhabilité accueille désormais 72 résidents :
 - 63 lits d'EHPAD dont 3 en accueil temporaire,
 - 9 lits d'EHPA (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées).

- Situé dans le 13^{ème} arrondissement de Marseille, « Résidence Notre Dame » est un établissement neuf, inauguré en septembre 2010. Cet EHPAD accueille 90 résidents dont 19 en unité Alzheimer. En 2013 et suite à sa demande, « Résidence Notre Dame » a obtenu l'autorisation de se doter d'un PASA (Pôle d'Activités et de Soins Adaptés) de 14 places permettant d'accompagner les résidents présentant les premiers signes neurodégénératifs de la maladie d'Alzheimer ou syndromes apparentés.

- Situé dans le Var à Callian, l'établissement « Le Pradon » accueille 56 résidents. Un projet de mise aux normes a été initié fin 2012, consistant à transférer vers le bâtiment principal 6 chambres situées dans une tour annexe et difficile d'accès. Cette restructuration architecturale, qui nécessite le redéploiement d'un salon, de la chapelle et de la salle de restauration, devrait durer un an environ. L'établissement attend l'obtention du permis de construire pour démarrer les travaux.

Saint Marthe – Saint Joseph



Fondée en 1876 et gérée par l'association Germaine Reboul-Lachaux depuis 1987, la maison de santé de Sainte-Marthe est la plus ancienne clinique psychiatrique de Marseille.

Elle est située dans le 14^{ème} arrondissement et est la seule clinique psychiatrique des quartiers Nord de Marseille. Initié en juillet 2010, le partenariat entre la Fondation et l'association Germaine Reboul-Lachaux s'est concrétisé en mai 2012 : Sainte Marthe devient Saint Marthe - Saint Joseph.

Dotée de 50 lits de court-séjour, Saint Marthe - Saint Joseph prend en charge les femmes uniquement. Souvent en situation sociale précaire, ces patientes sont généralement atteintes de troubles psychiatriques sérieux (psychoses, dépressions sévères, névroses graves).

À l'été 2013, Saint Marthe - Saint Joseph s'est vu délivrer par la Tutelle l'autorisation d'exploiter 8 places d'hôpital de jour et 12 lits d'hospitalisation de nuit. La mise en œuvre de cette autorisation va nécessiter la construction d'un nouveau bâtiment.

La phase d'études du projet a été initiée fin 2013.

Les travaux, qui devraient durer environ 18 mois devraient démarrer à l'été 2015.

L'Association AFOR



Créée en 1966, l'Association AFOR (Accueil - Formation - Orientation - Réadaptation), gérait à l'origine 3 CHRS (Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale) en vue de la réinsertion familiale, sociale et professionnelle de femmes seules ou avec des enfants en bas âge, sans logement et sans qualification professionnelle et, pour certaines d'entre elles, suivies en psychiatrie.

Devant faire face à des choix de restructuration de son activité, l'AFOR a souhaité s'adosser à la Fondation Hôpital Saint Joseph afin de bénéficier de son expertise et de son accompagnement. La restructuration initiée en 2012 et terminée en 2013 a conduit à la fermeture de deux des trois CHRS et a permis à l'association de retrouver un équilibre financier fin 2013. Le partenariat entre l'AFOR et la Fondation a été définitivement scellé en janvier 2013.

Depuis mi 2013, l'activité de Saint Joseph AFOR est recentrée sur le CHRS « La Martine ». Situé dans le quartier de La Pomme, ce centre accueille des femmes majeures isolées, des femmes enceintes, des familles monoparentales et des familles entières. Il est doté d'une crèche de 21 places. L'association a une capacité d'accueil totale de 116 places, dont environ un tiers en hébergement collectif et deux tiers dans le secteur diffus.

Elle a pour projet le transfert géographique de la crèche hors les murs du CHRS, si possible à proximité du CHRS. Cette externalisation devrait être réalisée avant fin 2015.

L'ensemble de la démarche de la Fondation permettra d'élargir les champs d'action du Groupe Saint Joseph et de privilégier une approche globale de la santé qui inclut la prévention, le soin, le médico-social et le social afin de mieux répondre aux besoins de la population.

Rapprochement en cours d'étude



La Clinique Saint Dominique

Située à Nice, la Clinique Saint Dominique est un établissement sanitaire de soins de suite de 80 lits spécialisé en gériatrie. Créé en 1938 par la Congrégation des Dominicaines de Monteils, cet établissement a souhaité se rapprocher du Groupe Saint Joseph portant les mêmes valeurs, afin de préserver son activité de soins de suite et s'inscrire dans une perspective à long terme.

Ce projet de regroupement entre la Fondation Hôpital Saint Joseph et la Clinique Saint Dominique est en cours d'élaboration. Il permettra également au Groupe Saint Joseph de s'implanter sur Nice.

Les sœurs Dominicaines de la Présentation de Tours

La Congrégation des Dominicaines de la Présentation de Tours a été très active au sein de l'hôpital Saint Joseph (soins, logistique, administration, formation, direction) de sa création en 1919 jusqu'en 1981.



Marseille - La Fondation a souhaité renouveler, cette année, le partenariat scellé avec les Sœurs Dominicaines afin de faciliter la prise en charge médicale et paramédicale des religieuses au sein de l'Hôpital et d'assurer également une assistance technique pour la gestion logistique et Ressources Humaines des religieuses.

Située dans le 13^{ème} arrondissement de Marseille, la maison des sœurs « La Marie » héberge actuellement 15 religieuses âgées.



Haïti - Suite au terrible tremblement de terre du 12 janvier 2010 à Haïti, la Fondation Hôpital Saint Joseph a souhaité s'engager aux côtés des Sœurs Dominicaines à participer au financement d'une clinique pédiatrique. Une convention de partenariat avec les Sœurs de Charité - Dominicaines de la Présentation a été scellée en octobre 2013. Le bâtiment en rez-de-chaussée (construction antissismique), comprendra essentiellement 3 salles de consultation, 2 salles communes d'hospitalisation (18 lits), et les annexes (salles de soins infirmiers, bureaux...). Le chantier devrait être terminé fin 2014.

LA FONDATION POURSUIT SON ENGAGEMENT DANS LES ORIENTATIONS DE SON PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2010 – 2014, À SAVOIR :



- **Fédérer autour d'elle des associations qui œuvrent dans les domaines sanitaire, social et médico-social** avec les mêmes valeurs et qui souhaitent assurer leur pérennité dans une dynamique privée à but non lucratif.
- **Consacrer compétences et moyens à des actions destinées aux personnes les plus fragiles**, telles les personnes âgées dépendantes, les enfants handicapés, les patients présentant des troubles de la santé mentale, tout en soutenant les associations impliquées dans ces champs d'activités.
- **Continuer de soutenir financièrement les projets de Recherche Médicale** portés par les équipes de l'Hôpital (même si d'autres sources de financement sont recherchées) et continuer à apporter son concours au financement des projets de l'Hôpital Saint Joseph et de ses annexes

et dépendances (participation de la Fondation au financement du schéma directeur de l'Hôpital Saint Joseph et à tout autre projet immobilier étudié par la Fondation).

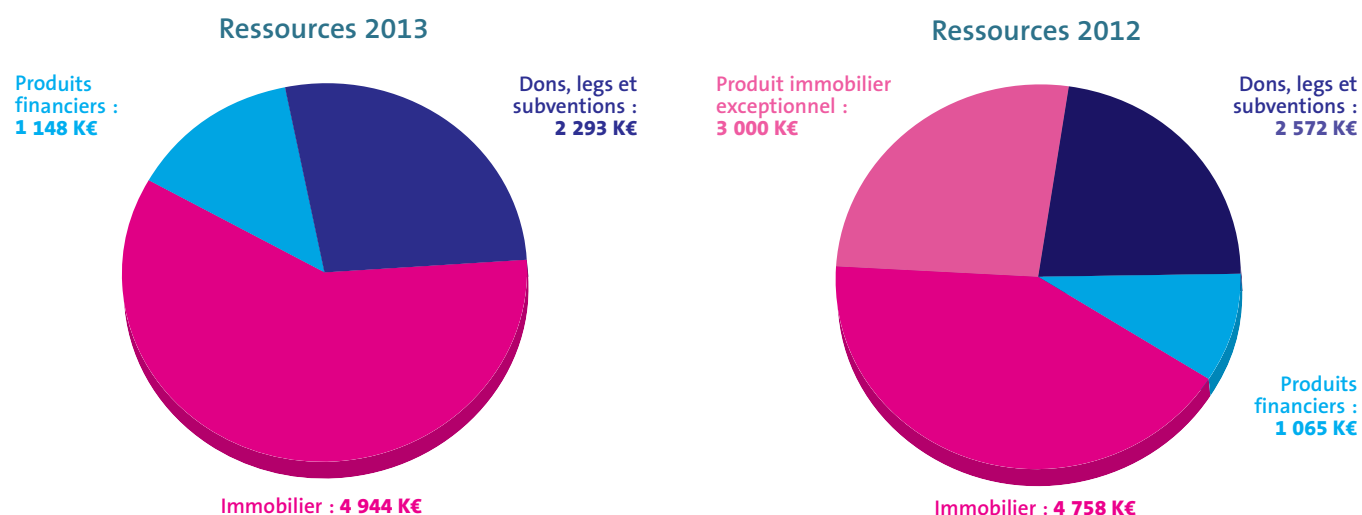
- **Adopter une attitude de veille stratégique pour envisager d'investir dans les services à la personne (SALP)**, les services médicaux à domicile et dans les plateformes d'écoute, d'information et d'orientation des patients potentiels.

Outre ses objectifs stratégiques majeurs, la Fondation poursuivra ou amplifiera d'autres orientations :

- **Faciliter le déploiement du projet d'éducation thérapeutique**, porté par l'Hôpital, s'inscrivant dans une logique de Santé Publique.
- **Développer son mécénat de compétences et de solidarité.** La Fondation soutient l'Hôpital Saint Joseph dans ses œuvres médicales, médico-sociales ou sociales, s'intéressant à la dimension humaine de la prise en charge du patient. Elle aide, aujourd'hui et demain, l'Hôpital à faire plus et mieux pour le patient. Elle accueille et soutient des associations de bénévoles ou initie, en collaboration avec des associations, des projets humanitaires.
- **Poursuivre et développer sa participation et apporter toute sa dynamique aux réseaux auxquels elle participe :** Union des œuvres et amis de l'abbé Fouque, Centre Français des Fondations, France Générosités, Comité de la Charte, HandiDent PACA...
- **Optimiser son Patrimoine immobilier dans de nouveaux projets et adopter une attitude de veille stratégique visant à étendre les réserves foncières** pour répondre aux besoins du Groupe Hôpital Saint Joseph, tant sur le site de l'Hôpital Saint Joseph, de ses annexes, qu'à l'extérieur de ceux-là.

L'ensemble de ces options visent à conduire Saint Joseph à constituer progressivement un groupe sanitaire, médico-social et social, porté par les valeurs de l'abbé Fouque, en cohérence avec les orientations et objectifs définis par la nouvelle Agence Régionale de Santé PACA. Dans ce cadre, la Fondation facilitera la mise en œuvre de projets innovants et répondra aux appels à projets qui seront lancés.

2/ Les ressources de la Fondation



Les ressources de la Fondation proviennent de :

- Loyers immobiliers (l'ensemble des constructions de l'Hôpital Saint Joseph et de l'Établissement de soins de suite et de réadaptation Fernande Berger appartient à la Fondation qui perçoit à ce titre des loyers).
- De placements de trésorerie qui lui procurent des produits financiers (la générosité et la saine gestion conduite au fil des ans ont permis de constituer une réserve de trésorerie).
- De dons, legs et donations : la Fondation, par différents supports d'informations, fait connaître ses projets d'investissements aux particuliers, notaires, conseillers financiers et bancaires, associations et entreprises.

LA LETTRE AUX AMIS DE SAINT JO

Les appels de fonds s'expriment à travers « La lettre aux amis de Saint Jo », outil de communication de la Fondation, support d'information sur la vie de la Fondation et les projets de l'Hôpital qu'elle soutient. C'est à travers les témoignages des médecins, des équipes soignantes, des patients aussi, que la Fondation rend compte de l'implication et de l'humanité des personnels et de tout ce que la générosité des donateurs permet.

Elle est principalement adressée aux donateurs, amis et patients de l'Hôpital Saint Joseph mais également disponible sur le site internet de l'Hôpital : www.hopital-saint-joseph.fr/fondation

En 2013, trois numéros de la Lettre aux amis de Saint Jo ont été édités et diffusés :

En Mars :
L'imagerie médicale



En Septembre :
L'ophtalmologie



En Décembre :
La recherche médicale



Les informations sur les dons et legs et les nouvelles dispositions législatives d'exonérations fiscales sont à lire en annexe 3. Ces informations sont également disponibles sur le site : www.hopital-saint-joseph.fr/fondation

3/ Les acteurs de la Fondation

1/ Les Instances de la Fondation

Le Conseil d'Administration de la Fondation

Les Administrateurs

Alain STORIONE	Président d'honneur
Antoine DUBOUT	Président
Jean Pierre FABRE	Vice-Président
Jacques de MONTBEL	Vice-Président
Marie Françoise LE DIZES	Vice-Présidente
Bruno VERGOBBI	Trésorier

Christian CARASSOU MAILLAN	Administrateur
Eric FABRE	Administrateur
Laurence FIGARELLA	Administrateur
Isabelle LAUGA	Administrateur
Pol LEPOUTRE	Administrateur
Lucie MAUREL AUBERT	Administrateur
Monique NIBOYET	Administrateur
Jean PERRUCHOT TRIBOULET	Administrateur
Georges RICHELME	Administrateur
Dr Maud RIGHINI CHOSSEGROS	Administrateur
Estelle ROUX-SCARAMANGA	Administrateur

Les Administrateurs de droit

Mgr Georges PONTIER	Archevêque de Marseille ou son représentant
Jean Marc COPPOLA	Représentant du Conseil Régional
René OLMETA	Représentant du Conseil Général
Jacques LEGER	Représentant du Conseil d'Etat
Claude VALLETTE	Représentant du Maire de Marseille

Personnes qualifiées

Guy NASSI

Henri MERCIER

Jean-Paul ROCCA SERRA

Paul ROUX

Commissaire aux comptes :
COEXCOM - Frédéric DUCHEMIN

Le Conseil d'Administration s'est réuni 5 fois en 2013,
avec un taux de participation moyen de 64 %

Le Bureau de la Fondation

Alain STORIONE	Président d'honneur
Antoine DUBOUT	Président
Jean Pierre FABRE	Vice-Président
Jacques de MONTBEL	Vice-Président
Marie Françoise LE DIZES	Vice-Présidente
Bruno VERGOBBI	Trésorier
Isabelle LAUGA	Administrateur

Le Bureau s'est réuni 7 fois en 2013,
avec un taux de participation moyen de 75 %

L'équipe permanente

Sous l'autorité de **Bernard Monier**, Directeur Général de la Fondation et de l'Hôpital Saint Joseph, **Antoine d'Arras**, Directeur du Développement et de la Philanthropie coordonne la réalisation des missions de la Fondation et anime les groupes projets en lien avec les services concernés de l'Hôpital.

Laurence Couillet, Adjointe de Direction, assure le suivi des missions et actions de la Fondation.

Depuis le 1^{er} octobre 2013, **Karine Ribe Brément**, contrôleur de gestion à l'Hôpital Saint Joseph depuis le 1^{er} janvier 2002, a rejoint la Fondation en qualité de Responsable Administratif et Financier du Groupe Saint Joseph.



L.Couillet, B. Monier, Karine Ribe Brément et A.d'Arras

Rattachée au Directeur Général de la Fondation Hôpital Saint Joseph, elle travaille en étroite collaboration avec les responsables des différentes associations membres du Groupe dans les domaines administratif et financier (La Salette Montval, AREGE, AFOR, Sainte Marthe, IFSI Saint Jacques Les Flamants) ou partenaires (Saint Dominique, SSR à Nice).

2/ La commission d'évaluation des subventions



La commission d'évaluation des subventions, composée d'administrateurs (ou ancien administrateur), Mesdames Isabelle Lauga et Marie-Françoise Le Dizes ainsi que M. Paul Roux et les membres de l'équipe permanente de la fondation, s'est réunie en 2013 deux fois pour étudier les demandes de subventions reçues et vérifier leur validité et leur intérêt humanitaire, médico-social ou social. Les dossiers, collégalement examinés, ont été présentés au Bureau de la Fondation pour validation définitive.

Les administrateurs de la Fondation ont accordé une subvention :

- au Centre de Récupération et d'Education Nutritionnel (CREN) de Tiébélé au Burkina Faso, pour les investissements et le fonctionnement du centre pour les soins apportés aux enfants malades et malnutris - Coût : 5 500 €,



- à l'Association « Examen Classant National Saint Joseph » (ECN SJ) présidée par le Dr Arthur Laquière, Gastro-entérologue, pour la prise en charge financière des conférences de préparation aux épreuves classantes nationales, tenues à l'Hôpital Saint Joseph concernant les étudiants en médecine des 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} années - Coût : 5 000 €,



- à l'Office Central des Bibliothèques (OCB) pour son action auprès des patients et du personnel de l'Hôpital Saint Joseph - Coût : 600 €,



- à Amis sans frontières, pour participer financièrement à l'achat de matériel pour la fabrication d'ouvrages destinés aux nouveau-nés et enfants hospitalisés au Pôle Parents Enfants - Coût : 1 800 €.

- aux Blouses Roses, pour l'achat de matériel et jeux pédagogiques utilisés par les bénévoles, qui interviennent au Pôle Parents Enfants Sainte Monique - Coût : 1 500 €,



- à la Paroisse Catholique Notre Dame du Rouet pour participer à son fonctionnement - Coût : 5 300 €,



- au Dr Paul Albert, Urologue, pour la prise en charge des médicaments et du petit matériel médical relatifs à sa mission de formation chirurgicale au Burkina Faso - Coût : 1 250 €,



- à Handident, pour la prise en charge financière de matériels nécessaires aux soins dentaires développés par l'association auprès des handicapés - Coût : 2 200 €,

La commission d'évaluation et des subventions a également donné son accord, validé par le Bureau de la Fondation, pour le financement de 3 mois supplémentaires, d'un médecin boursier en Hépatogastro-Entérologie, le Dr Astrid Wendt, dans le service du Dr Marc Bourlière – Coût : 2 418 €.

Annexe 1

LES COMPTES ANNUELS 2013

1 / Bilan (en K€)

Actif	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2011
Immobilisations incorporelles	0	0	2
Immobilisations corporelles	70 583	71 233	69 709
Immobilisations financières	9 254	7 658	7 695
Actif immobilisé	79 837	78 891	77 406
Avances et acomptes versés sur commande	7	23	10
Créances	2 282	2 659	2 317
Placements et disponibilités	19 429	20 772	20 822
Comptes de régularisation actif	204	273	349
Actif circulant	21 921	23 727	23 498
Total actif	101 758	102 618	100 904

Passif	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2011
Fonds associatifs sans droit de reprise	54 316	54 316	54 316
Autres réserves	25 001	25 001	25 001
Report à nouveau	1 960	- 2 435	- 2 166
Résultat de l'exercice	1 758	4 395	- 270
Subventions d'investissement	18	13	14
Fonds dédiés	507	210	167
Fonds associatifs	83 560	81 500	77 062
Dettes financières	17 839	19 953	22 225
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17	287	472
Dettes fiscales et sociales	26	171	260
Dettes d'exploitation	43	458	732
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	217	576	281
Autres dettes	100	131	604
Dettes diverses	316	707	885
Dettes	18 198	21 118	23 842
Total passif	101 758	102 618	100 904

2 / Compte de résultats (en K€)

	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2011
Chiffres d'affaires nets	4 944	4 758	4 229
Subventions d'exploitation	100	94	67
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	17	28	25
Collectes	1 797	2 051	585
Autres produits	8	8	8
Produits d'exploitation	6 866	6 939	4 914
Achats de matières premières	0	0	0
Autres achats et charges externes	1 219	1 350	1 290
Impôts, taxes et versements assimilés	321	305	294
Dotations aux amortissements sur immobilisations	3 693	3 510	3 166
Subventions accordées par l'association	156	100	116
Autres charges	45	9	7
Charges d'exploitation	5 434	5 274	4 873
Résultat d'exploitation	1 432	1 665	41
Produits financiers	1 146	1 065	617
Charges financières	533	606	992
Résultat financier	613	459	- 375
Produits exceptionnels	163	3 224	212
Charges exceptionnelles	153	910	114
Résultat exceptionnel	10	2 314	98
Impôts sur les bénéfices	0	0	0
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	210	167	133
Engagements à réaliser sur ressources affectées	507	210	167
Total des produits	8 385	11 395	5 876
Total des charges	6 627	7 000	6 146
Bénéfice ou perte	1 758	4 395	- 270

3 / Tableau de financement (en K€)

	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2011
Résultat net	1 758	4 395	- 270
Dotation aux amortissements	3 693	3 509	3 166
Dotations et reprises de provisions	- 471	- 363	367
Variation des fonds dédiés	297	43	34
Divers	- 3	- 2	- 2
Valeur nette comptable des éléments d'actif cédés	20	115	25
Produit de cession des éléments d'actifs cédés	- 17	- 3 117	- 101
<i>Capacité d'autofinancement</i>	5 278	4 580	3 220
<i>Variation du Besoin en Fonds de Roulement d'exploitation</i>	192	- 1 026	1 258
Trésorerie provenant de l'activité d'exploitation	5 470	3 554	4 478
Acquisitions d'immobilisations corporelles	- 3 063	- 5 146	- 5 918
Acquisitions d'immobilisations financières	0	0	0
Encaissements sur immobilisations cédées	17	3 117	101
Opération d'investissement issue de la fusion Montval	0	0	- 2 356
<i>Variation du Besoin en Fonds de Roulement d'investissement</i>	- 1 956	332	- 606
Trésorerie provenant des opérations d'investissement	- 5 002	- 1 696	- 8 779
Legs reçus	0	0	259
Subventions d'investissements reçues	0	0	0
Fonds dédiés reçus	0	0	0
Souscription d'emprunt	0	0	3 500
Remboursement d'emprunt	- 2 114	- 2 272	- 1 874
Opérations de financement issues de la fusion Montval	0	0	2 460
Trésorerie provenant des opérations de financement	- 2 114	- 2 272	4 345
Variation de trésorerie	- 1 647	- 414	44
Trésorerie brute à l'ouverture	21 812	22 225	22 181
Trésorerie brute à la clôture	19 998	21 812	22 225
Variation de trésorerie	- 1 814	-414	44

4 / Rapport Général du Commissaire aux Comptes

Comptes Annuels - Exercice clos le 31 décembre 2013

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la FONDATION HÔPITAL SAINT JOSEPH, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre bureau. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fondation à la fin de cet exercice.

2. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé, pour émettre l'opinion ci-dessus sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et qui ont porté notamment sur le caractère approprié des principes comptables appliqués suivis et le caractère raisonnable des estimations significatives retenues pour l'arrêt des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du bureau et dans les documents adressés aux membres de la Fondation sur la situation financière et les comptes annuels.

Marseille, le 6 juin 2014
Le Commissaire aux Comptes
COEXCOM - Frédéric DUCHEMIN

Annexe 2

LE COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (en K€)

	2013		2012	
	Emploi de N Compte de résultat	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N	Emploi de N Compte de résultat	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N
Emplois				
1 Missions sociales ou dépenses opérationnelles	5 793	425	6 276	533
1.1. Réalisées en France	5 732	425	6 271	533
Actions réalisées directement	5 637	425	6 176	533
Versements à d'autres organismes agissant en France	95	0	95	0
1.2. Réalisées à l'étranger	61	0	6	0
Actions réalisées directement	0	0	0	0
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes	61	0	6	0
2 Frais de recherche de dons	73	73	82	82
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	73	73	82	82
2.2. Frais de recherche des autres fonds privés	0	0	0	0
2.3. Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	0	0	0	0
3 Frais de Fonctionnement	254	170	432	309
I Total des emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat	6 120	0	6 790	0
II Dotations aux provisions	0	0	0	0
III Engagements à réaliser sur ressources affectées	507	0	210	0
IV Excédent de ressources de l'exercice	1 758	0	4 395	0
V Total général	8 385	0	11 396	0
V Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par des ressources collectées auprès du public	0	143	0	143
VI Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public	0	33	0	12
VII Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public	0	778	0	1 055
Evaluations des contributions volontaires en nature				
Missions sociales	0		0	
Frais de recherche de fonds	0		0	
Frais de fonctionnement et autres charges	0		0	
Total	0		0	
Ressources				
Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice	0	3 064	0	1 906
1 Ressources collectées auprès du public	1 814	1 814	2 168	2 168
1.1. Dons et legs collectés	1 255	1 255	1 764	1 764
Dons manuels non affectés	976	976	285	285
Dons manuels affectés	61	61	121	121
Legs et autres libéralités non affectés	218	218	1 358	1 358
Legs et autres libéralités affectés	0	0	0	0
1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	559	559	404	404
2 Autres Fonds Privés	11	0	11	0
3 Subventions et autres concours publics	107	0	112	0
4 Autres produits	5 773	0	8 574	0
I Total des ressources de l'exercice inscrits au compte de résultat	7 704	0	10 865	0
II Reprises de provisions	471	0	363	0
III Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs	210	0	167	0
IV Variation des fonds dédiés collecté auprès du public	0	297	0	45
V Insuffisance de ressources de l'exercice	0	0	0	0
VI Total général	8 385	2 111	11 396	2 213
VI Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		778	0	1 055
Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice		4 397	0	3 064
Evaluations des contributions volontaires en nature				
Bénévolat	0		0	
Prestations en nature	0		0	
Dons en nature	0		0	
Total	0		0	

Annexe 3

DONS ET ACTUALITÉ FISCALE

Chacun peut donner à la Fondation Hôpital Saint Joseph, particulier comme entreprise. Donner c'est avoir l'opportunité de choisir l'affectation fiscale de son don (IR ou ISF), la certitude de son utilisation pour des projets identifiés et ciblés et participer au développement d'une Fondation Marseillaise dynamique et bien gérée.

Les différentes formes de générosité

1 - Les particuliers

Le don d'argent, d'œuvres d'art, don en nature

Les dons bénéficient de la réduction fiscale prévue par le Code général des Impôts. Faire un don permet de déduire 66 % de la somme versée ou de la valeur du don, dans la limite de 20 % du revenu imposable.

La donation

La donation est un acte par lequel une personne transfère, de façon immédiate et irrévocable, la propriété d'un bien, sous réserve que l'opération ne porte pas atteinte aux droits de ses héritiers légaux. La donation peut porter sur un ou plusieurs biens, meubles ou immeubles (somme d'argent, portefeuille-titres, maison, appartement...). Pour effectuer une donation en faveur de la Fondation, il faut consulter son notaire, compétent pour guider le donateur dans sa démarche.

Le legs

Le legs est une disposition testamentaire par laquelle l'on peut donner à une ou plusieurs personnes tout ou partie de ses biens. La transmission des biens ne se réalise qu'après le décès de la personne. Le testateur peut modifier ou annuler son legs à tout moment. Le legs peut être universel si la personne choisit de léguer la totalité de son patrimoine, ou à titre universel ou particulier si celui-ci ne porte que sur une partie du patrimoine. Le legs peut aussi se faire sur des biens identifiés. Il peut s'agir d'une somme d'argent déterminée, d'un compte bancaire, d'un portefeuille titres, d'un appartement, d'une maison, de bijoux...

Les Donations, assurances-vie, legs, en faveur de la Fondation Hôpital Saint Joseph, reconnue d'utilité publique, sont libres de droit.

2 - Les entreprises

Toute entreprise peut bénéficier d'une réduction d'impôt sur les sociétés de 60 % du montant de ses versements pris dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires H.T.

Au-delà de 5 pour mille ou en cas d'exercice déficitaire, le report est possible sur les 5 exercices suivants. (Article 238 bis du code général des impôts).

Les dispositions fiscales pour l'ISF

La Fondation Hôpital Saint Joseph est éligible à la Loi TEPA (ISF) d'août 2007. Les dispositions fiscales prises à l'été 2007 permettent aux contribuables de bénéficier d'une réduction de 75 % de leur ISF dans la limite de 50 000 € lorsque celui-ci est versé à une Fondation Reconnue d'Utilité Publique (FRUP).

Cette opportunité de pouvoir décider de l'affectation de l'ISF permet de contribuer à relever les défis du Groupe Saint Joseph. Le contribuable, qui adresse à la Fondation Hôpital Saint Joseph un don en numéraire ou en titres de sociétés cotées, reçoit un reçu fiscal.

En 2013, 17 contribuables ont fait bénéficier la Fondation Hôpital Saint Joseph de leur ISF pour un montant de 94 500 €.



L'AUDACE DE LA CHARITÉ

Extrait de la Charte de la Fondation (1)

La Fondation Hôpital Saint Joseph contribue, aux côtés de l'Hôpital, à œuvrer pour le bien-être des patients. La générosité fait partie depuis toujours de l'histoire de Saint Joseph. Les Administrateurs, premiers généreux « donateurs » de leur temps, de leur investissement particulier, ont souhaité écrire, en 2003, toutes les valeurs que la Fondation Hôpital Saint Joseph souhaite, toujours et partout, défendre, porter, développer, en hommage au Fondateur de l'Hôpital, au service des hommes, femmes, enfants pour lesquels la Fondation œuvre avec charité et audace...

Saint Joseph : le nom, la statue à l'entrée de l'Hôpital, le logo traduisent avec force cette idée fondatrice de notre action : le fort protège, accompagne, soutient le plus petit ; l'enfant, le plus faible en apparence est celui qui accueille et guide notre action.

Qui conduit l'un ? Qui guide l'autre ?

La charité, vécue au sens originel qui fait que "l'autre nous est cher", est ce qui anime depuis près d'un siècle notre engagement.

L'Abbé Jean-Baptiste Fouque a eu cette intuition que le début du XXe siècle devait, avec sa richesse industrielle, prendre en charge les délaissés, les malades, les abandonnés, les enfants, les déshérités. Et il a confié son œuvre à des femmes et des hommes d'industrie de la cité phocéenne. Femmes et hommes de foi qui ont donné leur obole, mais surtout leur temps et leur compétence pour que se développe une œuvre forte, durable et innovante.

Depuis 80 ans, les personnels, médecins et salariés, religieux et laïcs, les associations de bénévoles ont apporté aux patients ce supplément d'humanité qui est la marque de Saint Joseph.

Avec le Conseil d'administration de la Fondation, nous assumons cet héritage et nous voulons inventer l'œuvre, les œuvres qui sont et seront celles du XXIe siècle.

La Fondation Hôpital Saint Joseph met l'homme au centre de ses préoccupations. Elle est un acteur engagé, social et citoyen, un acteur éthique, chrétien et catholique, mais non confessionnel. Fidèles à l'esprit du fondateur de notre institution, nous sommes ouverts à tous dans la mise en œuvre de nos objectifs. La Fondation inscrit son action dans le monde de la santé avec un souci permanent de préserver les équilibres économiques et financiers de ses établissements et initiatives.

Ce qui nous réunit, ce que nous appelons l'esprit josphien, tend, à force de passion, de conviction et de désintéressement à concilier l'inconciliable : tolérance et convictions, accueil de tous et qualité des soins, bénévolat et performance, rigueur et qualité.

Avec notre foi, nous œuvrons pour la dignité humaine, nous voulons faire nôtre, au quotidien, la devise de l'Abbé Fouque :

"Omnia possibilia sunt credenti".

(1) La Charte de la Fondation est disponible sur le site : www.hopital-saint-joseph.fr/fondation



Publié par :
La Fondation Hôpital Saint Joseph Marseille

Direction
26 Boulevard de Louvain
13285 Marseille Cedex 08

Tél : 04 91 80 70 00
Internet : www.hopital-saint-joseph.fr/fondation
Mail : fondation@fondation-hopital-saint-joseph.fr

Contact Presse :
Karine YESSAD
Directrice de la Communication
Groupe Saint Joseph Marseille
Tél : 04 91 80 68 68
Port. : 06 16 96 23 32
kyessad@hopital-saint-joseph.fr

Rédaction et coordination :
**Fondation, en collaboration
avec les services de l'Hôpital**

Conception maquette,
réalisation et imprimerie :
Groupe CCEE - Aubagne

Photographies :
**José Nicolas
Robert Terzian
Fondation
Communication
et Associations**

juin 2014
Tous Droits Réservés

Ce Rapport Annuel est téléchargeable
sur le site Internet du Groupe Saint Joseph Marseille :

www.hopital-saint-joseph.fr/fondation

Le Rapport Annuel de la Fondation Hôpital Saint Joseph est paru à l'occasion
du Conseil d'Administration qui s'est tenu à Marseille le 24 juin 2014.

Ce document est disponible sur le site internet de la Fondation Hôpital Saint Joseph
(www.hopital-saint-joseph.fr/fondation) où l'ensemble des publications du Groupe
peuvent être téléchargées.

Sauf mention contraire, l'ensemble des chiffres sont indiqués au 31 décembre 2013.



La Fondation Hôpital Saint Joseph s'engage avec ECOFOLIO
pour le recyclage des papiers.

Document imprimé sur du papier
issu de forêts éco-gérées



Fondation Hôpital Saint Joseph

26 boulevard de Louvain
13285 Marseille Cedex 08

Tél : 04 91 80 70 00

Toutes les informations à lire sur le site internet :
www.hopital-saint-joseph.fr/fondation



La Fondation Hôpital Saint Joseph est agréée par le Comité de la Charte depuis juillet 2012. Le Comité de la Charte, organisme sans but lucratif, exerce depuis plus de 20 ans la mission de contrôle de l'appel à la générosité publique.

Son action se fonde sur l'élaboration des règles de déontologie, l'agrément des organismes volontaires pour se plier à une discipline collective vis-à-vis des donateurs et le contrôle continu des engagements souscrits. Les 4 champs du contrôle continu exercé par les contrôleurs du Comité sont le fonctionnement statutaire et la gestion désintéressée, la rigueur de la gestion, la qualité de la communication et des actions de collecte de fonds et la transparence financière.